



## Faits marquants de la Réunion de Bonn : Mercredi 25 juin 2025

Lors de l'avant-dernier jour de la réunion, les délégués étaient pressés de conclure les négociations. S'ils sont parvenus à un accord sur certaines questions, telles que celles sur l'égalité entre les hommes et les femmes et sur le Fonds d'adaptation, d'autres discussions sont toujours en cours, notamment sur la transition juste.

### Adaptation

**Objectif mondial d'adaptation (OMA) :** Dans les consultations informelles des SB, les co-modératrices Tina Kobilšek (Slovénie) et Zita Wilks (Gabon) ont noté les progrès accomplis au cours des discussions informelles de la nuit précédente, en particulier sur les directives relatives aux indicateurs, et ont invité les Parties à poursuivre les délibérations.

Le GROUPE AFRICAIN, soutenu par le GROUPE ARABE et contré par l'UNION EUROPÉENNE (UE), a encouragé l'alignement des indicateurs sur l'Article 7.1 (OMA) et l'Article 2 (Objectif de température) de l'Accord de Paris.

Au sujet des considérations transversales, le GROUPE AFRICAIN, soutenu par le GROUPE ARABE et les PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), a proposé de supprimer l'ensemble du paragraphe, notant que de telles considérations ont déjà été insérées ailleurs dans le texte. L'UE, le GRUPO SUR et le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) s'y sont opposés. Plusieurs Parties et observateurs ont appelé à des références explicites à des groupes vulnérables spécifiques, la NORVÈGE et TÜRKIYE mettant en avant le groupe Enfants et les Jeunes, le GRUPO SUR celui des Personnes d'Ascendance Africaine, et les observateurs mettant l'accent sur celui des personnes handicapées. La COLOMBIE a demandé que le groupe Peuples autochtones et Communautés locales soient inclus dans l'examen des indicateurs par les pairs. L'INDE a suggéré une référence générique à « Personnes et populations vulnérables ». Le GROUPE AFRICAIN a réitéré que les considérations transversales ne réduiront les vulnérabilités que si elles sont associées à des moyens de mise en œuvre adéquats.

Au sujet de l'inclusion des Moyens d'exécution dans les directives pour l'affinement des indicateurs, le CANADA, soutenu par le ROYAUME-UNI, a proposé une nouvelle option de texte se référant à « incitations », à « conditions favorables » et à « toutes les sources de financement ». Le GROUPE DES 77 ET DE LA CHINE (G-77/CHINE) s'y est opposé, réitérant son appel à la référence aux indicateurs des Moyens d'exécution conformément aux articles 9, 10 et 11 de l'Accord de Paris, reconnaissant les besoins et les lacunes des pays en développement en ce qui concerne l'accès et la qualité du financement de l'adaptation.

Le GROUPE ARABE, soutenu par les LMDC et les PAYS LES MOYENS D'EXÉCUTIONNS AVANCÉS (PMA), a exprimé sa frustration quant au retour à des sections du texte déjà discutées lors des réunions informelles de la nuit précédente. Les PMA ont indiqué qu'ils étaient déçus par les efforts de dernière minute visant à « changer le récit », tandis que le GROUPE AFRICAIN a déclaré qu'il trouvait les dernières propositions « troublantes ». L'Australie a exhorté les Parties à réitérer le langage précédemment convenu et à omettre les directives politiquement sensibles à ce stade technique. Les PMA ont répondu que les experts demandaient de telles directives, et que le compromis atteint à Bakou comprenait la fourniture de directives supplémentaires sur les Moyens d'exécution.

En ce qui concerne la voie à suivre, les Parties se sont accordées sur la nécessité de rationaliser le texte en ce qui concerne les directives sur les indicateurs. L'UE, soutenue par divers pays développés, a proposé de supprimer le texte sur la feuille de route de Bakou pour l'adaptation, l'adaptation transformationnelle, et les éléments d'un projet de décision, affirmant que les Parties n'ont pas discuté de ces sections de manière suffisamment approfondie. Le G-77/CHINE s'y est opposé, préférant conserver toutes les options dans ces sections et les transmettre sous forme de texte de projet de décision à la SB 63. En guise de compromis, l'UE, soutenue par l'Australie, a suggéré de saisir les progrès réalisés sur les sections en question dans une note informelle avec une clause de non-responsabilité attestant de son statut informel.

Finalement, les Parties ont convenu de charger les co-modérateurs d'élaborer un texte rationalisé sur les directives relatives aux indicateurs tout en laissant les autres sections inchangées, et, à la demande de l'UE, de communiquer aux Présidents des SB que le nouveau texte contient différentes itérations.

### Directives relatives aux communications sur l'adaptation :

Lors des consultations informelles du SBI, le co-modérateur Thomas Lerenten Lelekoiten (Kenya) a présenté le projet de texte de décision de la CMA. La plupart des Parties ont soutenu la poursuite du texte.

Le GROUPE ARABE et le GROUPE AFRICAIN, contrés par le GRUPO SUR et l'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), ont proposé de supprimer le paragraphe invitant la SBI 64 à envisager d'inviter le Comité d'adaptation à élaborer des recommandations pour éclairer la révision possible des directives. Les co-modérateurs ont souligné la référence au préambule de la décision 2/CMA.5 (OMA), qui contient un mandat plus large pour le Comité d'adaptation, et ont suggéré que cette référence au préambule couvre l'invitation dans le paragraphe contesté, le GROUPE AFRICAIN étant d'accord.

Après des discussions supplémentaires, le GRUPO SUR et l'AILAC, faisant état de leur « grand compromis », ont accepté la suppression du paragraphe.

**Examen des progrès, de l'efficacité et des résultats du Comité d'adaptation :** Dans le cadre des consultations informelles du SB, le co-modérateur Geert Fremout (Belgique) a sollicité des avis sur le projet de conclusions.

Les débats ont porté sur un paragraphe réitérant diverses décisions. Le GROUPE AFRICAÏN, soutenu par le GROUPE ARABE et les LMDC, a cherché à supprimer la référence à la décision 10/CMA.4, soulignant que seules les décisions qui concernent le mandat de l'examen devraient être rappelées.

Le CANADA, soutenu par l'Australie, l'UE et le Japon, a indiqué sa volonté d'aller de l'avant avec le projet de conclusions tel que présenté, avec ou sans la suppression du paragraphe citant les décisions, l'UE s'opposant aux « suppressions sélectives », et le Japon soulignant que la COP et la CMA devraient être « également engagées dans l'examen ».

Le GROUPE ARABE, soutenu par les LMDC, a souligné la nécessité d'un libellé clair stipulant que l'examen sera entrepris par la COP, de sorte que les Parties puissent se concentrer sur la substance plutôt que sur la gouvernance, contré par l'Australie qui a mis en garde contre « les tentatives de solution rapide qui ignorent l'histoire de ce sujet ». Le GROUPE AFRICAÏN, les LMDC et le GROUPE ARABE ont indiqué leur volonté de rédiger un projet de texte.

Les co-modérateurs consulteront les Présidents des organes subsidiaires sur la marche à suivre.

### Atténuation

**Programme de travail sur l'atténuation (MWP) :** Lors des consultations informelles des SB, les co-modérateurs Ursula Fuentes Hutfilter (Allemagne) et Maesela John Kekana (Afrique du Sud) ont présenté une note informelle contenant des titres de section et une liste à puces de textes de remplacement. Ils ont invité les Parties à exprimer leurs points de vue sur : la note informelle, sollicitant l'accord des Parties pour transmettre le texte à Belém ; et les suggestions pour entreprendre des travaux intersessions sur la plateforme en ligne.

La plupart des Parties ont soutenu la transmission de la note informelle à Belém, mais avec des amendements. Les LMDC, soutenus par le GROUPE ARABE, ont proposé la suppression de toutes les puces, ne laissant que les intitulés des sections. L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) a soutenu une référence à « la science la plus récente », le Japon a proposé « la meilleure science disponible » et la FÉDÉRATION DE RUSSIE s'est opposée à toute référence à la science dans le préambule. Les PMA et l'Australie ont appelé à une référence au rapport de synthèse sur les Contributions déterminées au niveau national (CDN).

Le GROUPE AFRICAÏN a suggéré de supprimer la référence aux travaux intersessions et de la remplacer par un appel à des soumissions, et a proposé de changer « améliorations de la mise en œuvre du MWP » en « améliorations du MWP ». L'AILAC a déclaré que les améliorations ne devraient pas se limiter à l'organisation des dialogues et réunions axés sur l'investissement, mais devraient s'étendre à l'efficacité du MWP et à ses modalités. Le Japon a suggéré de remplacer cela par « examen et améliorations ».

Concernant la poursuite du Programme de travail, l'AILAC, l'AOSIS, l'Australie et les PMA se sont opposés à la suppression de cette section, reconnaissant que même si une décision ne sera prise qu'en 2026, les discussions peuvent commencer dès maintenant. Ils ont soutenu l'appel à la soumission de points de vue.

Concernant la plateforme en ligne, l'AILAC, l'AOSIS, le ROYAUME-UNI, le GIE, l'UE, la NORVÈGE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la NOUVELLE-ZÉLANDE et l'Australie ont noté l'absence de consensus sur ce point. Ils se sont opposés à des

travaux intersessions sur la plateforme et ont préféré supprimer dans la note informelle une référence à « l'avancement de la plateforme en ligne ». Ils ont proposé des alternatives, telles que la discussion de la plateforme en ligne dans le cadre de l'ordre du jour de l'action, d'une initiative de la présidence brésilienne, de réunions parallèles, ou d'un point distinct de l'ordre du jour, mais pas dans le cadre du point de l'ordre du jour du MWP. L'ÉGYPTE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE se sont opposées à ces suggestions.

Les co-modérateurs réviseront la note informelle. Les LMDC ont suggéré, et les autres Parties ont accepté, que le texte révisé n'inclue que la structure/les titres, sans les puces.

### Finances

**Questions relatives au Fonds d'adaptation :** Dans les consultations informelles du SBI, la co-modératrice Claire Holzer Fleming (Royaume-Uni) a présenté une note informelle révisée, capturant les insertions faites au cours de la session précédente, et les conclusions procédurales pour les discussions à poursuivre à la SBI 63 sur la base de cette note.

Le G-77/CHINE a déclaré qu'il a soumis un document de séance (CRP), qui est identique à la note informelle des co-modératrices en termes de substance, mais dont les éléments pour les projets de décisions sont répartis en trois annexes, et a demandé que le CRP soit lié, dans une note de bas de page, au projet de conclusions du SBI. Le GROUPE ARABE a suggéré que le projet de conclusions du SBI précise que les discussions se poursuivront sur la base des « travaux menés à la SBI 62 », avec une note de bas de page renvoyant à la fois à la note informelle des co-modérateurs et au CRP. L'UE a souligné comprendre que rien ne préjugait de la structure des décisions qui seront adoptées à Belém.

Les Parties ont approuvé les conclusions procédurales, établissant un lien avec les deux documents.

### Technologie

**Examen des fonctions du Centre des technologies climatiques (CTC) :** Les consultations informelles du SBI ont été co-modérées par Pemy Gasela (Afrique du Sud). La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a rendu compte des consultations infructueuses menées lors des réunions informelles de la veille : « Plus nous négocions, plus nous nous éloignons les uns des autres ».

La co-modératrice a présenté un projet de conclusions procédurales. Constatant un désaccord persistant sur les fonctions actualisées du CTC, l'UE a proposé : de conclure l'examen du CTC, en reconnaissant la participation de la CMA à cet égard ; de proroger le mandat du CTC ; et de confirmer ses fonctions actuelles. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE s'y est opposée, soulignant l'inadéquation des fonctions actuelles. Le ROYAUME-UNI a proposé d'avoir deux points distincts à l'ordre du jour portant respectivement sur les fonctions du CTC et les critères de sélection de l'hôte.

Soulignant l'urgence de réaliser des progrès sur le CTC, l'AILAC s'est déclarée préoccupée par la « privatisation » des discussions sur la technologie, notant qu'il y a encore du temps pour parvenir à un accord. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a abondé dans ce sens, déclarant que « la structuration de cette session est défavorable aux petits pays ». Soulignant le manque de ressources du CTC, l'AILAC a averti que les mesures d'atténuation et la mise en œuvre du BM ne peuvent réussir sans le ministère de l'intérieur.

Les Parties se sont accordées sur un projet de conclusions et ont transmis la dernière version du projet de texte à la SBI 63.

**Liens entre le Mécanisme technologique (MT) et le Mécanisme financier (MF) :** Lors des consultations informelles du SBI, la co-modératrice Céline Phillips (France) a noté que le projet de texte contient encore diverses options et crochets et a suggéré de poursuivre les discussions à la SBI 63 sur la base de ce projet de texte.

La NORVÈGE, soutenue par le BRÉSIL, le ROYAUME-UNI, le JAPON, le CANADA, l'AOSIS, l'UE et d'autres, a préféré poursuivre l'examen de cette question plutôt à la SBI 64 qu'à la SBI 63, notant la nécessité de progresser sur d'autres points relatifs à la technologie, tels que l'examen du CTC et l'opérationnalisation du Programme de mise en œuvre de la technologie. Le GROUPE AFRICAIN, le GROUPE ARABE et la CHINE ont favorisé les discussions à la SBI 63, l'AILAC soulignant la nécessité d'éclairer les discussions sur les directives à l'adresse du Fonds pour l'environnement mondial et au Fonds vert pour le climat. Les PMA ont déploré le report continu et ont souligné la nécessité d'une décision de fond renforçant les liens entre le MT et le MF. Le BRÉSIL a souligné que l'agenda technologique de Belém était très chargé.

Les Parties ont convergé sur les conclusions procédurales, convenant de poursuivre l'examen à la SBI 63 sur la base du texte de la SBI 62.

**Programme de mise en œuvre des technologies :** Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Elfriede More (Autriche) et Omar Alcock (Jamaïque), la Présidente du SBI, Julia Gardiner, a exhorté les Parties à envisager de transmettre la dernière itération du projet de texte à la SBI 63.

Le JAPON, l'UE et le ROYAUME-UNI ont soutenu la proposition de la Présidente du SBI. Le G-77/CHINE s'est dit préoccupé par le fait que certaines interventions n'ont pas été prises en compte de manière adéquate dans le texte. Les LMDC et le GROUPE ARABE se sont opposés à sa transmission et ont proposé de revenir au texte de Bakou, ce à quoi le ROYAUME-UNI s'est opposé. La NORVÈGE a proposé, mais le G-77/CHINE l'a rejeté, de plutôt « prendre note » du projet de texte de la SBI 62 que de procéder « sur la base » dudit texte. Le G-77/CHINE a suggéré d'élaborer une version révisée du texte, ce à quoi les co-modérateurs se sont opposés, invoquant le manque de temps.

Les co-modérateurs consulteront la Présidente du SBI sur la marche à suivre.

## Bilan mondial

**Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial, mentionné au paragraphe 97 de la décision 1/ CMA.5 :** Au cours des consultations informelles du SBI, les co-modérateurs Ricardo Marshall (Barbade) et Patrick Spicer (Canada) ont présenté le projet de texte de la décision de la CMA. Le ROYAUME-UNI, le GIE, l'Australie, le Japon et d'autres ont souligné que le texte n'inclut pas un reflet équilibré des points de vue des Parties et ont suggéré des amendements.

Le ROYAUME-UNI, l'UE et d'autres ont appelé à une référence à l'examen des progrès collectifs et à l'identification des opportunités de mettre en œuvre « les éléments qui n'ont pas de foyer institutionnel, y compris les appels collectifs sur la transition énergétique ». Ils se sont également opposés à la « sélection » de paragraphes des articles de l'Accord de Paris, préférant se référer à des articles entiers.

L'AILAC, soutenue par l'UE et la NOUVELLE-ZÉLANDE, a appelé à une référence à la « coopération internationale » dans le texte sur les catalyseurs clés pour le soutien des CDN et des Plans nationaux d'adaptation (PNA). Le Japon a soutenu la référence aux facteurs de dissuasion, mais s'est opposé à la référence aux mesures commerciales unilatérales, notant que cette question est examinée dans le cadre du Programme de travail sur la transition juste. L'UE a appelé à des options « pas de texte » dans plusieurs paragraphes, y compris en ce qui concerne le texte sur les mesures commerciales unilatérales.

L'après-midi, les co-modérateurs ont présenté un projet révisé de texte de décision de la CMA. L'Australie, le Japon, l'UE et d'autres ont soutenu la transmission du texte à Belém. Les LMDC et le GROUPE ARABE s'y sont opposés, exprimant leur préférence pour l'itération précédente.

Les Parties ont ensuite entrepris une discussion approfondie sur la manière de procéder avec ce point. L'INDE, soutenue par l'Égypte, le Maroc, l'Australie et les Maldives, mais contrée par l'Arabie saoudite et la Chine, a proposé d'inclure les deux itérations dans un seul document à transmettre à Belém. Les PMA, soutenus par le GROUPE AFRICAIN, mais contrés par l'Arabie saoudite et la Chine, ont proposé de faire référence aux deux itérations dans les conclusions du SBI, soulignant leur opposition à l'option « pas de texte ».

Les Co-modérateurs consulteront la Présidente du SBI sur la voie à suivre, en présentant les quatre options différentes : le projet initial de la session du matin ; le projet révisé ; une combinaison des deux itérations ; ou aucun texte.

**Éléments procéduraux et logistiques du BM :** Lors des consultations informelles des SB co-animées par Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago), les Parties ont discuté du projet de conclusions.

Après avoir entendu un rapport des ÉMIRATS ARABES UNIS sur les progrès réalisés lors des consultations informelles sur la relation du BM avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'UE a proposé de saisir ces progrès dans une nouvelle itération du texte à transmettre à la SB 63. L'Arabie saoudite, soutenue par les Philippines, a déclaré qu'elle souhaitait voir le texte mis à jour avant d'approuver tout projet de conclusions. Notant le manque de temps, le Co-modérateur Kumarsingh a proposé, et les Parties ont accepté, de transmettre la dernière itération du projet de texte sans tenir compte des récentes avancées des réunions informelles.

## Questions diverses

**Programme de travail sur la transition juste (PTTJ) :** Dans le groupe de contact des SB, les co-présidents Federica Fricano (Italie) et Joseph Teo (Singapour) ont présenté un projet de texte contenant un projet de conclusions des SB et une note informelle avec un projet de décision de la CMA.

Le ROYAUME-UNI, l'AOSIS, le GIE, les PMA, l'UE, les Philippines et d'autres ont soutenu la transmission de la note informelle à Belém, à condition qu'aucune modification ne soit apportée au texte lors de la SB 62.

Les LMDC ont fait part de leurs préoccupations concernant la note informelle, mais ont exprimé leur volonté de la transmettre si deux options alternatives sont ajoutées à un paragraphe sur l'importance de faciliter l'accès universel à l'énergie propre. Alors que le paragraphe, tel qu'il est rédigé, fait référence au déploiement des énergies renouvelables et à la cuisson propre, ainsi qu'aux « opportunités socio-économiques associées à la transition vers l'abandon des combustibles fossiles d'une manière juste, ordonnée et équitable, tout en reconnaissant que les voies vers les transitions énergétiques varieront d'un pays à l'autre en fonction des circonstances nationales », les options alternatives seraient les suivantes :

- Option 2, l'importance de faciliter l'accès universel à une énergie propre, fiable, abordable et durable pour tous, et l'accès à une cuisine propre, y compris « l'utilisation de combustibles fossiles » dans les pays en développement, tout en reconnaissant que les voies de la transition énergétique varient selon les circonstances nationales ; et
- Option 3, pas de texte.

Le GROUPE ARABE a soutenu la proposition des LMDC, tandis que le ROYAUME-UNI, l'UE, l'AOSIS et d'autres s'y sont opposés.

Le PARAGUAY a réitéré son objection à la référence aux approches fondées sur le genre pour une transition juste. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a appelé à une référence aux mesures transfrontalières unilatérales.

Concernant le projet de conclusions des SB, les PMA, soutenus par l'AOSIS, ont proposé de demander au Secrétariat d'élaborer un rapport technique sur les instruments, les initiatives

et les processus dans le cadre et en dehors de la CCNUCC et de l'Accord de Paris qui soutiennent déjà ou peuvent soutenir la mise en œuvre de la transition juste, y compris à travers le Programme de travail, afin d'éclairer les discussions de la SB 63.

Dans l'après-midi, l'ÉGYPTE a fait un rapport sur les réunions informelles et a présenté une nouvelle version de l'option 2 pour le paragraphe sur l'accès à l'énergie propre : « L'importance de faciliter l'accès universel à une énergie propre, fiable, abordable et durable pour tous, y compris l'accès à la cuisson propre, et que de tels efforts peuvent promouvoir la sécurité énergétique. » Les LMDC ont proposé de réinsérer une option « pas de texte ».

En ce qui concerne les trois options de remplacement sur les mesures commerciales, les LMDC ont cherché à supprimer l'option « pas de texte ».

Les Co-présidents feront rapport aux Présidents des organes subsidiaires.

**Genre** : Lors des consultations informelles du SBI, la Co-modératrice Carol Franco (République dominicaine) a présenté les conclusions du SBI transmettant une note informelle révisée sur les activités potentielles pour le nouveau Plan d'action sur le genre (PAG) à la SB 63. Le Secrétariat a indiqué des coûts totaux estimés à 1 434 000 EUR par an pour la liste d'activités actuellement envisagée. En réponse au ROYAUME-UNI et à l'UE, le Secrétariat a précisé que le budget actuel pour l'égalité des sexes pour 2024-2025 est de 1,1 million d'euros par an, et a noté que les estimations dépendent de l'emplacement des activités, de la nature intrasession ou intersession des réunions, et du nombre prévu de participants.

Les Parties ont salué l'engagement constructif tout au long de la SB 62, reconnaissant les questions en suspens, en particulier sur la terminologie. De nombreuses Parties ont soutenu les travaux intersessions, l'AILAC et le GROUPE AFRICAÏN soulignant le soutien à la participation des groupes régionaux. Plusieurs Parties ont souligné l'importance de parvenir à un accord sur le PAG à la COP 30.

L'Australie, l'UE, le ROYAUME-UNI, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ont fait part de leur vision d'un PAG de neuf ans pour s'aligner sur la prolongation de dix ans du Programme de travail de Lima sur le genre, l'UE et la Nouvelle-Zélande soulignant la nécessité d'un examen après quatre ans. L'UE et la Nouvelle-Zélande ont suggéré que le Secrétariat fournisse des directives sur le calendrier de mise en œuvre des activités et sur les organisations pertinentes à inclure. Le GROUPE AFRICAÏN a souligné qu'il est « un impératif moral » de fournir des solutions spécifiques au contexte qui renforcent la résilience des femmes au changement climatique, en particulier les agricultrices qui sont les « piliers » de leurs communautés. D'autres commentaires ont porté, entre autres, sur les points suivants :

- Pas de retour en arrière sur le langage convenu ;
- Les références, entre autres, à l'intégration de la dimension de genre, aux femmes défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme, aux femmes autochtones, au travail domestique et aux données ventilées par sexe et par âge ;
- L'attention portée aux multiples formes de discrimination en tant qu'élément primordial du Plan d'action mondial ;
- Le renforcement de la capacité de mise en œuvre du Plan d'action mondial, en particulier par le biais d'un soutien financier ; et
- La réflexion sur ce qui est applicable au niveau de la CCNUCC et ce qui est lié au niveau national.

L'Argentine a demandé l'ajout d'une note de bas de page à la note informelle, précisant qu'aux fins du document et des références à l'égalité hommes-femmes dans d'autres domaines de travail et organes constitués, l'Argentine comprend le terme « genre » tel que défini à l'article 7.3 des [Statuts de Rome](#).

Les Parties sont convenues d'un projet de conclusions, tel qu'amendé par l'Argentine, en vue de poursuivre les discussions

lors de la SBI 63 sur la base de la dernière note informelle du SBI 62.

**Coopération avec d'autres organisations internationales** : Ouvrant les consultations, le Président du SBSTA, Adonia Ayebare, a rappelé que les Parties ont souligné la nécessité de renforcer les synergies et la coopération entre les trois Conventions de Rio (Changement climatique, Biodiversité et Désertification). Il a proposé, et de nombreuses Parties ont appuyé, de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour à la SBSTA 63.

PALAU et le GIE ont appelé à un espace pour poursuivre également le dialogue à la COP 30. La Colombie, la Mongolie, l'Arménie, le GIE et le Panama ont suggéré un appel aux soumissions avant la SBSTA 63 pour permettre un échange constructif et éclairé. La Colombie a également mis l'accent sur le renforcement du Groupe de liaison conjoint. L'UE a suggéré que la SBSTA 62 accueille favorablement le rapport du Groupe mixte de liaison, et, avec l'Australie, a noté qu'il n'est pas nécessaire de créer un point supplémentaire/séparé de l'ordre du jour à ce sujet à Belém.

Le ROYAUME-UNI a souligné que les synergies ne constituent pas une conversation isolée, mais qu'elles doivent être intégrées dans l'ensemble des questions. L'UE, soutenue par le Canada, a souligné que les discussions sur les synergies ne devraient pas concerner uniquement les Conventions de Rio mais aussi d'autres organismes internationaux, le GIE citant le [processus de Berne](#) sur la coordination entre les conventions liées à la biodiversité. L'UE, l'Australie et le GIE ont proposé de relancer les sessions d'information avec des présentations d'organisations internationales sous ce point de l'ordre du jour.

Le Président du SBSTA a demandé au Secrétariat d'élaborer un projet de conclusions.

### **Dans les couloirs**

L'ouverture retardée des négociations de fond des organes subsidiaires a été ressentie avec acuité, car les Parties ont durement œuvré pour éliminer un ensemble de points de l'ordre du jour en suspens - se réunissant parfois plus d'une fois sur le même point tout au long de la journée. Les délégués ont exprimé des sentiments de « frustration », de « déception » et même de « perplexité » lorsque des propositions de dernière minute ont été présentées et rejetées. « Nous avons fait preuve de la plus grande souplesse jusqu'à présent, a déclaré un délégué, mais nous ne sommes pas aux Jeux olympiques de gymnastique.

De nombreuses questions bénéficieront du « luxe » d'un engagement continu lors de la prochaine session à Belém. Pourtant, les Parties se sont souvent opposées sur le texte – quant il y en a un - qui constituerait la base des négociations à venir. Frustré par le manque de confiance dans la salle, le G-77/Chine a présenté une proposition alternative pour les discussions sur le Fonds d'adaptation - égale en substance, mais différente dans sa structure par rapport à la note informelle des co-modératrices. En ce qui concerne le dialogue sur la mise en œuvre des résultats de l'inventaire mondial, les délégués sont confrontés à pas de moyens d'exécution de quatre options de texte. « Si nous continuons à ajouter du texte, cela ne fera qu'alourdir les discussions à Belém », a averti un participant irrité.

La plénière de clôture devant se tenir jeudi après-midi, les Parties disposent de peu de temps pour aplanir les désaccords. « Il me faudra une semaine pour me remettre de tout cela », a prédit un délégué fatigué, se préparant pour la dernière ligne droite d'une Réunion qui n'a pas été de tout repos.

Le numéro du *Earth Negotiation Bulletin* consacré au résumé final et analyse de la Conférence de Bonn sur le changement climatique sera disponibles en anglais dès le lundi 30 juin 2025 à l'adresse suivante : [enb.iisd.org/bonn-climate-change-conference-sb62-sbi62-sbsta62](http://enb.iisd.org/bonn-climate-change-conference-sb62-sbi62-sbsta62)